



Ville de Mont-Saint-Hilaire

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2020

VF 2021-06-07

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, nous déposons aujourd'hui le rapport sur la situation financière 2020 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

États financiers 2020

Au 31 décembre 2020, les activités financières se sont soldées avec un excédent de fonctionnement consolidé de 7 500 721 \$.

Ce surplus s'explique principalement par des revenus supplémentaires, dont :

- 3 233 600 \$ pour les droits de mutation (croissance du marché immobilier);
- 1 824 300 \$ d'aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;
- 1 813 400 \$ de la vente de la caserne incendie;
- et 179 678\$ pour les organismes régionaux.

Cependant, certains revenus ont été diminués en lien avec la fermeture de la piscine du Centre aquatique (355 200 \$) et l'annulation des activités de loisir et de culture due à la pandémie (360 700 \$).

Les dépenses dans un contexte pandémique

La pandémie de la COVID-19, arrivée au début de l'année 2020, a eu des impacts considérables sur les dépenses de la municipalité. Malgré les défis de cette situation exceptionnelle, le conseil municipal a assuré une saine gestion des dépenses. La pandémie, ajoutée à la fermeture de la piscine, a eu comme impact une réduction des dépenses de 1 541 900 \$. De ce montant, 1 410 700 \$ ont été utilisés à des activités d'investissements payées au comptant, dont des études, plans et devis de la réfection du Centre aquatique, l'acquisition d'équipements aux travaux publics et de divers équipements informatiques liés au télétravail.

Utilisation du surplus

Le conseil municipal demeure prudent à l'utilisation des surplus et a consacré la majorité de son surplus annuel pour créer et affecter :

- 1 824 326 \$ d'aide financière aux municipalités dont 1 133 000 \$ a été réaffecté à l'équilibre budgétaire de 2021, afin d'alléger le fardeau fiscal des citoyens en cette période difficile (maintien du taux de taxes de 2020 à 2021);
- 1 616 800 \$ au remboursement anticipé de la dette;

- Et 3 430 200 \$ dans des projets d'investissements structurants. D'ailleurs, dans le projet du Centre aquatique évalué à 10 M\$, le conseil municipal a déjà prévu 4 M\$ qui seront utilisés pour les travaux de réfection.

Investissements

L'année 2020 a été une année de planification de projets qui vont se déployer en 2021. Par exemple, la réfection du Centre aquatique et le site de dépôt à neige.

Au cours de l'année 2020, la Ville a tout de même réalisé plusieurs projets pour un montant de 4 532 900 \$. Par exemple :

- 436 200 \$ pour l'acquisition de lots en piémont à des fins de conservation et la mise à niveau du terrain de l'école Paul-Émile-Borduas;
- 2 930 900 \$ en investissement de projets d'infrastructure, dont font partie les travaux de resurfaçage;
- et la balance pour des travaux dans les parcs, au niveau des bâtiments municipaux, ainsi que l'acquisition d'équipements et de matériel roulant.

Contrôle de la dette

La vente de la caserne, les deux dernières années axées sur la planification de projets et les stratégies financières implantées par le conseil municipal dans les dernières années ont contribué à diminuer la dette à l'ensemble des contribuables. Celle-ci est passée de 39,4 M\$ en 2019 à 31,9 M\$ en 2020, ce qui représente une diminution de 7,5 M\$.

Dans les deux dernières années, la Ville a réduit l'emprunt à l'ensemble de plus de 10,4 M\$. Cette réduction importante de la dette permettra à la Ville de se dégager une marge pour financer des projets d'investissements structurants, comme les rénovations du Centre aquatique, la construction du nouveau dépôt à neige et ses infrastructures et aussi la réfection des infrastructures de rues.

Rapport des vérificateurs externes pour les états financiers de 2020

La firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. a procédé à l'audit des états financiers consolidés comprenant :

- l'état de la situation financière;
- l'état des résultats;
- l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette);
- et l'état des flux de trésorerie au 31 décembre 2020.

Elle confirme que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2020 et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.